



La boîte à épINGles journal d'INGénieurs

Edité par l'Organisation fédérale des Ingénieurs Cadres
et techniciens CGT de L'Équipement
et de l'Environnement

Editorial

Le syndicalisme des ingénieurs à l'Équipement et à l'environnement : un ouvrage audacieux ?

A l'Équipement, dans les établissements publics, le champ professionnel et la responsabilité sociale des ingénieurs sont fortement remis en cause. Evolution de la place des compétences techniques et scientifiques, formation initiale, loi de décentralisation, évolution des missions et du rôle des ingénieurs de l'État, recrutements sur titre, d'attachés à vocation technique, de contractuels informaticiens à l'IGN bousculent les certitudes. Les effectifs sont orientés à la baisse à l'Équipement. Le pouvoir d'achat du salaire est attaqué depuis des années.

Nous venons de vivre un mouvement social exceptionnel, massif, unitaire et finalement victorieux pour le retrait du CPE. Avec comme moteur, en particulier, l'aspiration des diplômés à ne pas être dépossédé du travail.

Dans un récent baromètre de l'état d'esprit des cadres du CSA pour l'UGICT-CGT, les cadres, tout en continuant à mettre en avant l'ambiance de travail comme préoccupation essentielle, mettent l'accent sur leur rémunération. Ils ont confiance dans l'avenir, ... sauf ceux de la Fonction Publique ! Les syndicats sont considérés comme vraiment utiles au salariés mais leur utilité pour l'encadrement paraît moins évidente aux cadres eux-mêmes.

Le résultat des élections à la CAP des ITPE consacrant la suprématie d'une conception très catégorielle du syndicalisme suscite l'interrogation.

Comment le mettre en relation avec la diversité des ingénieurs de l'Équipement et de leurs aspirations ?

Les élections à la CAP des ITGCE de l'IGN ou à la CAP des IPC comme les élections dans d'autres corps de catégorie A montrent qu'on ne peut se contenter d'idées reçues.

Le collectif « ingénieurs » de l'OFICT Equipement Environnement, avec ce journal, souhaite illustrer les questions des ingénieurs, provoquer le débat, au travers d'opinions et de témoignages d'ingénieurs. Entretien de notation, mise en place d'un COM, avenir d'une formation initiale ... , à chacun de réagir, de donner son avis.

Pour les ingénieurs de l'Équipement et de l'Environnement, face à des politiques déstabilisantes, n'est-il pas d'actualité, de construire avec les autres agents de l'Équipement, ceux des collectivités territoriales, avec les salariés du privé, les étudiants, des moyens d'être ensemble, pour être entendus ? De construire les passerelles du syndicalisme ?

Sommaire :

- > édito : page 1
- > résultats des dernières élections d'ingénieurs du ministère : page 2
- > l'évolution de 1999 à 2009 du CETMEF : page 2
- > témoignage : entretien dans le RST : page 3
- > ENSG : une formation d'ingénieurs menacée ? : page 4

*Pour réagir, nous contacter,
envoyer des articles proposer
des sujets:*

Pierre.Thomas@ign.fr

*Aurélie Lelandais (CETE
Normandie Centre)
Bernard Mercier (CETMEF)
Pierre Thomas (IGN) ont plus
particulièrement contribué à
la réalisation de ce
numéro avec les autres
participants au collectif
ingénieur de l'OFICT-
Équipement/Environnement
CGT*

Les élections en CAP

ITPE (2006)	
CGT	246 (6,7% et -0,6%)
FO	2840 (77,9% et +4%)
CFDT	422 (11,6% et -7,3%)
Sup'Equip (FSU)	140 (3,8% nouveau)
ITGCE (2006)	
CGT	67 (28,4% et +1,5%)
CFDT	142 (60,2% et -5,6%)
CFTC	27 (11,4% et +4,1%)
IPC (2005)	
CGT	67 (8,3% et +1,5%)
CFDT	202 (24,9% et -2,7%)
AIPC	579 (60,6% et -4,2%)
SPASMET (SUD)	51 (6,3% nouveau)

L'EVOLUTION de 1999 à 2009 du CETMEF

A partir de 2001, c'est-à-dire deux ans après la création du CETMEF (Centre d'Etudes Techniques Maritimes Et Fluviales), sa direction a imposé et mis en œuvre son propre projet de service. Et ce malgré l'opposition de la CGT, qui l'a fermement combattu pour de nombreuses raisons, et le vote contre, unanime, des syndicats en CTPS.

Sur 2003-2004, le service a fait l'objet d'une inspection de contrôle par une entité spécifique du Conseil Général de Ponts et Chaussées.

Dans le rapport figurent des critiques très sévères sur le contenu et la mise en œuvre de ce projet de service, ainsi que des recommandations. La CGT y a retrouvé beaucoup de ses positions, y compris parmi celles qui sont contenues dans son contre-projet. Comme quoi les directeurs devraient prendre en compte les avis des organisations syndicales !

Le rapport recommande de réaménager le projet de service et de le transformer en un COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) à passer avec les DAC (Directions d'Administration Centrale) de tutelle.

Ce COM, qui doit couvrir 2006-2009, est en cours d'élaboration, dans un contexte difficile.

Ainsi, il est le premier à concerner un STC (Service Technique Central) à un moment où la réforme des DAC les a rendues peu disponibles pour négocier : créations de la DGMT (Direction Générale de la Mer et des Transports), qui a intégré des DAC techniques le concernant au premier chef, du Secrétariat général, qui a absorbé la DRAST, et de la DGPA.

A quelques mois de l'échéance prévue pour son élaboration, une liste assez précise des actions stratégiques et des activités demandées par les DAC est arrêtée. Cependant, beaucoup de points restent flous.

Ainsi, la décentralisation devrait avoir un impact négatif sur plusieurs domaines, tels que les ports maritimes et fluviaux décentralisés, le réseau radio des ex routes nationales, ... Cet impact serait d'autant plus négatif que le gouvernement manque d'enthousiasme pour réorienter en partie le RST (Réseau Scientifique et Technique) du ministère vers les collectivités territoriales.

A ce jour, il ne resterait plus qu'à fixer les moyens financiers et surtout en personnel que les DAC lui attribueront, bien évidemment en respectant les contraintes de la LOLF. Sans oublier l'« audit Copé » sur le RST qui vient d'être lancé et dont on ne peut rien attendre de bon

Il semble « acquis » qu'ils seront insuffisants. Le nombre d'agents va continuer à fortement diminuer et devrait se situer loin de l'effectif autorisé de 1999 qui était de 270. Des activités, pas encore choisies, seront donc sous-traitées, voire abandonnées. La casse des services publics continue ...

L'idée a été avancée d'appliquer une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) qui, dans un premier temps, serait expérimentale. Elle servirait à définir des parcours professionnels et des carrières et, car les domaines d'intervention du service sont marginaux au sein du ministère, serait spécifique.

Espérons que cela permettra d'améliorer à terme la situation actuelle où seuls les A+ se trouvent à leur place normale, tandis que les A ne sont guère mieux considérés que les B et les C !

Pourquoi les épingles ?

Epingler : porter une critique vigoureuse sur un point précis pour illustrer le propos : figure de style très appréciée des rapports de l'inspection générale ... qui n'ont pas besoin de mobilisations massives pour être écoutés.

Ce journal espère donc être utile, aux inspecteurs comme aux autres, qui en auraient l'envie, pour épingler à revers.

L'épingle : ustensile nécessaire pour bâtir, avant de coudre, ce qui n'évite pas, parfois de se piquer, mais aide à rendre les tissus, même différents, solidaires.

Outil essentiel pour imaginer le futur costume de l'ingénieur : nous le voulons élégant, pratique et confortable, bien sûr !

Les épingles servent à marquer une position, (quand on ne dispose pas de GeoConcept !). La CGT se met au power-point mais garde les épingles !

La CGT est féministe !

A bientôt

Février 2006 : entretien d'évaluation ordinaire dans le RST.

Peu motivé par cette cérémonie annuelle dont j'ai désormais compris que j'avais peu à en espérer – déjà senior ... mais plus de majoration d'ISS liée à ce titre cache misère, et puis, mal engagé pour le divisionnariat, sans poste à management dans mon cursus – je me rendais à ce rendez vous avec la ferme intention de discuter de mes conditions de travail qui se dégradent, plutôt que de marchander des objectifs complètement irréalistes qu'on m'assène chaque année pour l'exercice à venir, en évitant surtout de bien vouloir comprendre pourquoi ceux du précédent n'ont pas été atteints,

sinon pour d'évidentes raisons découlant de mon manque de dynamisme ou d'une implication trop faible (eh oui, je ne me fais écrêter que d'une quinzaine d'heures par mois !).

Bien sûr, on reconnaît mes compétences techniques, ma ténacité et la qualité des dossiers sortis (on minimise simplement les commentaires élogieux des clients), mais comme la direction a besoin de désigner des perdants et que, faute de présentation hebdomadaire de pontifiants « power-points » dans les cercles d'initiés des groupes de travail bien communicants aux confins du CODIR, je ne suis pas vraiment dans ses petits papiers ...

Travaillant en majeure partie sur des sujets de Recherche, je suis plutôt un soldat de l'ombre qui manipule des statistiques ingrates ou s'ingénie pour recueillir des données sur le terrain. Dire que mon équipe s'étiolle à cause de départs en retraite, oser affirmer qu'on est en dessous (et largement !) de la masse critique en moyens humains pour sortir des études dans des délais décents, critiquer les nouveaux outils abscons ou les nouvelles charges procédurières qu'on nous impose, rien de plus iconoclaste !

« Tu dois positiver et toujours montrer ton enthousiasme car c'est très mal vu de critiquer et de ne parler que de ce qui ne va pas au mieux. Il faut que tu sortes plus de dossiers. Sois rusé, contourne les obstacles, par exemple en exploitant ce qui se fait ailleurs ... Il ne faut pas être trop regardant sur le contenu concret des études, l'essentiel est de bien montrer qu'on sort des dossiers et qu'on puisse l'afficher ... »

Ecœuré par cette totale absence d'éthique, ce cynisme pragmatique, j'écourte la discussion devenue inutile, m'interrogeant sur la portée de ces propos et de la réalité de nos services : en effet, si les résultats sont approximatifs, voire pire, qui s'en rendra compte ? Qui saura déceler la faiblesse de la démonstration dans la mesure où elle est bien engluée dans des considérations problématiques creuses, mais dans l'air du temps ?

Jusqu'au jour où, par exemple, un ouvrage d'art sera endommagé et des usagers en péril ... et des dommages chiffrés et contre expertisés par les tribunaux. Mais ce jour là, c'est bien à Bibi, qu'on viendra demander des comptes...

Témoignage recueilli par Pierre Thomas



ENSG : une formation d'ingénieur menacée ?

Depuis 2 ans la formation des ingénieurs de l'IGN (les ITGCE, homologues spécialisés en information géographique des ITPE), assurée par l'Ecole Nationale des Sciences Géographiques (homologue de toutes les écoles de formations du ministère, pour l'IGN) est sommée de se réformer ou de périr, au risque, malgré tout de périr quand même. Le ministère et la commission des titres d'ingénieurs exigent le rapprochement avec l'ESGT (Ecole supérieure des géomètres topographes, dépendante du CNAM, qui forme surtout les géomètres experts), au nom d'économies, de rapprochement entre ingénieurs du public et du privé, de développement de la formation d'ingénieurs pour le secteur privé à l'ENSG.

Echec annoncé ?

La création d'une première année commune aux deux écoles, se fait sur fond de difficultés à trouver la cohérence du projet de formation, (quelle logique de formation dominera l'autre, quel impact sur le niveau de chaque diplôme), à trouver la cohérence du financement entre le riche (l'ENSG) et le pauvre (l'ESGT), sur fond de crainte de voir "l'autre" école attirer les meilleurs étudiants (pour l'ESGT), la viabilité de l'Ecole amputée d'une année du cycle ingénieur, et d'un cursus d'ingénieur moins lisible, une formation sensiblement moins en ligne avec les besoins de l'IGN et un recrutement de fonctionnaires de l'IGN compromis (pour l'IGN), etc. Un pur scandale, sachant que les besoins de personnels formés à l'Information géographique sont en train d'exploser, dans la fonction publique comme dans le privé : les demandes de la fonction publique territoriale se précisent, comme celles des ministères. Le secteur privé se développe pour répondre aux besoins d'applicatifs et d'outils liés à l'information géographique et aux données disponibles.

L'ENSG a pour elle une formation de haut niveau aux techniques de base et en informatique spécialisée et un handicap : un passé de formation presque exclusive des personnels de l'IGN.

En janvier 2005 les personnels de l'Ecole ont vivement réagi à l'annonce des projets que nous venons de décrire avec la signature massive d'une pétition. Depuis, la CGT a été à l'initiative d'un groupe de travail intersyndical (avec la CFDT, majoritaire chez les ingénieurs) qui a fait des propositions alternatives dont la qualité a été reconnue. Avec comme ligne conductrice la valorisation de l'ENSG pour former les ingénieurs en information géographique de l'Etat et des collectivités territoriales. Peine perdue. Le projet de la direction de l'IGN entre maintenant dans sa phase active, en corrélation étroite avec des mutations fondamentales de l'IGN vers la recherche de compétitivité dans un environnement concurrentiel.

Le risque de se plier à l'apparence de fatalité existe. Pourtant, c'est loin d'être fait. Pour les ingénieurs CGT (une quinzaine), encouragés par le résultat récent des élections en CAP des IT il semble possible de rassembler les ingénieurs de l'IGN. L'évolution de la formation initiale des ingénieurs, l'évolution de leur métier, de sa reconnaissance (le statut des ITGCE est notoirement inférieur à celui des ITPE par exemple, et du service public, sont intimement liés. Les convergences avec les autres catégories de personnels de l'IGN, avec les personnels de la territoriale et du secteur privé sont possibles. L'ENSG et l'IGN sont des acteurs publics importants pour faire reconnaître les métiers de la géomatique et les qualifications.

Collectif Ingénieur - Organisation Fédérale des Ingénieurs Cadres et Techniciens

mail : ofict.equipement@cgt.fr

Fédération CGT de l'Équipement Environnement - Case 543, 263 avenue de Paris 93515 Montreuil

tél. 0148188281 fax 0148516250

mail : equipement@cgt.fr site : <http://www.cgt-equipement.com>